

S'entraîner à la composition HGGSP démocratie

Composer sur la démocratie : analyser, problématiser, argumenter — Corrigé

Durée indicative : 1 h

Prénom :

Corrigé détaillé

Exercice 1 — Analyser un sujet de composition

- Les mots-clés sont « démocratie », « crises » et « depuis le XIXe siècle ». La démocratie désigne un régime fondé sur la souveraineté du peuple, le pluralisme politique, des libertés fondamentales et des institutions encadrant le pouvoir. Les crises peuvent être politiques, sociales, économiques, militaires ou institutionnelles.
- L'expression « depuis le XIXe siècle » invite à partir des transformations politiques liées à l'affirmation progressive des régimes représentatifs et du suffrage, puis à suivre les évolutions jusqu'à l'époque contemporaine. Ces bornes empêchent de limiter le sujet à l'Antiquité ou au seul XXe siècle.
- Il faut éviter de faire un simple catalogue de crises sans analyser leurs effets sur la démocratie. Il faut aussi éviter de présenter la démocratie comme toujours victorieuse ou toujours condamnée : le sujet demande de réfléchir à ses fragilités mais aussi à ses capacités d'adaptation.
- Une problématique possible est : comment les crises mettent-elles à l'épreuve les démocraties tout en révélant leur capacité à se transformer et à se consolider ?

Exercice 2 — Construire un plan détaillé

- Un plan possible : I. La démocratie est un régime fragile car elle peut être contestée, détournée ou renversée. II. Mais elle dispose aussi de ressources institutionnelles, politiques et sociales pour résister et se renforcer.
- Pour la première partie : A. Les démocraties sont fragilisées par les crises économiques, sociales ou politiques. B. Les libertés démocratiques peuvent être menacées par la concentration du pouvoir ou par les mouvements autoritaires. Pour la seconde partie : A. La séparation des pouvoirs, les élections et l'État de droit peuvent limiter les dérives. B. La participation citoyenne et les mobilisations collectives peuvent renouveler la démocratie.
- Pour la première partie, on peut mobiliser l'exemple de la fin de la République de Weimar, fragilisée par les crises et par la montée des forces antidémocratiques avant l'arrivée d'Hitler au pouvoir en 1933. Pour la seconde partie, on peut citer les démocraties libérales contemporaines où les contre-pouvoirs institutionnels, la justice, la presse libre ou la société civile contribuent à encadrer l'exercice du pouvoir.
- Ce plan répond au sujet car il montre d'abord les vulnérabilités propres aux démocraties, puis il nuance l'analyse en expliquant que leur fragilité n'empêche pas leur capacité de résistance et d'adaptation.

Exercice 3 — Mobiliser des exemples avec précision

- On peut citer la Révolution française, qui remet en cause la monarchie absolue et affirme le principe de souveraineté nationale, notamment avec la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Cet exemple montre qu'une rupture politique peut ouvrir la voie à de nouveaux principes démocratiques, même si leur application reste progressive et conflictuelle.
- On peut citer l'Allemagne nazie après 1933 : Hitler arrive légalement au pouvoir puis détruit rapidement les libertés publiques, le pluralisme politique et les contre-pouvoirs. Cet exemple montre qu'une démocratie peut être vidée de son contenu lorsque les institutions ne parviennent plus à limiter la concentration du pouvoir.
- On peut citer l'extension du droit de vote aux femmes en France en 1944, appliquée lors des élections de 1945. Cet élargissement renforce la démocratie car il inclut dans le corps électoral une partie de la population jusque-là exclue de la souveraineté politique.

Exercice 4 — Rédiger un paragraphe argumenté

- Une phrase d'idée directrice possible : Face aux crises, les démocraties peuvent se réinventer en élargissant la participation citoyenne et en renforçant leurs institutions.
- Exemple de paragraphe : Les démocraties ne sont pas seulement fragilisées par les crises ; elles peuvent aussi y répondre par des transformations politiques. En France, l'extension du droit de vote aux femmes, décidée en 1944, illustre cette capacité d'adaptation. Après la crise profonde de la Seconde Guerre mondiale et de l'effondrement de la IIIe République, la reconstruction politique s'accompagne d'un élargissement majeur de la citoyenneté. Les femmes participent aux élections à partir de 1945, ce qui rend le suffrage plus conforme au principe démocratique d'égalité politique. Cet exemple montre qu'une crise peut conduire à repenser les fondements de la représentation et à intégrer de nouveaux acteurs dans la vie démocratique.
- Une phrase de bilan possible : Ainsi, une crise peut mettre en danger la démocratie, mais elle peut aussi devenir un moment de renouvellement si elle débouche sur davantage de droits, de participation et de garanties institutionnelles.